

DEPARTEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

DIRECTION DES ARCHIVES

**BORDEREAU DE VERSEMENT AUX
ARCHIVES**

PARTIE RESERVEE AU SERVICE VERSANT	PARTIE RESERVEE AUX ARCHIVES
<p>Autorité de tutelle (1) : Éducation nationale</p> <p>Désignation du service versant : Université Paris Ouest La Défense 200 avenue de la République (Nanterre)</p> <p>Désignation du service producteur : Service universitaire des activités physiques et sportives</p>	<p>Numéro du versement : 2205 W</p> <p>Date du versement : 11 décembre 2012</p> <p>Date de prise en charge : 4 janvier 2013</p> <p>Dates extrêmes du versement : 1967-2005</p> <p>Métrage : 1,60 ml.</p> <p>Nombre d'articles : 21</p>
PLAN DU VERSEMENT (2)	
1-21 : Fonctionnement	

Notes (1) : Préfecture, département, région, ministère... (2) : Indiquer les têtes de chapitre, ainsi que les fourchettes de numéros d'articles correspondantes

....., le

Nanterre, le

Le Directeur des Archives départementales

ARCHIVES DU SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)

2205 W / 1-21

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

INTRODUCTION

Cote : 2205 W / 1-21

Producteur : service universitaire des activités physiques et sportives de plein air (SUAPSPA), service commun des installations sportives universitaires (SCISU), puis service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS).

Dates extrêmes : 1967-2005

Importance matérielle et support : 1,5 m. l., 14 boîtes, 21 articles.

Présentation du producteur

Réalisé par les architectes Jacques et Jean-Paul Chauliat, le centre sportif universitaire (CSU) de Nanterre a ouvert ses portes le 5 janvier 1968, après deux années de travaux (septembre 1965-juillet 1967). La piscine a été inaugurée en janvier 1968 ; les pistes d'entraînement sont opérationnelles en 1969¹.

Le CSU a été le centre d'évènements marquants pour les débuts de l'histoire de l'université, comme l'altercation qui a lieu le jour de l'inauguration de la piscine, le 8 janvier 1968, entre François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports, et Daniel Cohn-Bendit, alors étudiant en sociologie à la faculté des lettres², ou encore, plus dramatiques, les incidents d'avril et de mai 1970³ causés par la crèche « sauvage », créée peu de temps auparavant⁴.

D'un point de vue administratif, la gestion du CSU est passée par une association, puis, suite à la dévolution des installations sportives à l'université, par un service des sports, dont le nom et les statuts ont évolué jusqu'à aujourd'hui.

- *Le comité de gestion des installations sportives du domaine universitaire de Nanterre (1967-1973)*⁵

Jusqu'en décembre 1973, le centre sportif est géré par une association de type loi 1901 : le comité de gestion des installations sportives du domaine universitaire de Nanterre.

Créé en juin 1967, ce comité est chargé d'assurer la gestion administrative et financière, le fonctionnement et l'entretien des installations sportives, alors sous l'autorité du ministère de la Jeunesse et des Sports. Son siège se situe à la faculté des lettres et sciences humaines. Il est placé sous la co-présidence des doyens de la faculté des lettres et sciences humaines et de la faculté de droit et sciences économiques de Nanterre, représentant le recteur de l'académie de Paris, responsable du domaine universitaire jusqu'à la création de l'université en 1970. Il comprend des membres de droit et des membres élus désignés pour deux ans. Marcel Clément a été son premier et seul directeur (1968-1974).

¹ Cf. Archives de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, fonds des architectes Chauliat (2012011).

² Une cinquantaine d'étudiants anarchistes profite de la présence du ministre pour le prendre à partie sur la question de l'ouverture aux garçons des logements des étudiantes. L'un d'entre eux, Daniel Cohn-Bendit, l'interpelle : « *J'ai lu votre Livre blanc [sur la jeunesse]. Six cents pages d'ineptie. Vous ne parlez même pas des problèmes sexuels des jeunes.* ». Croyant à une plaisanterie, François Missoffe conseille au jeune homme, s'il a ce genre de problèmes, de piquer un plongeur dans la piscine. L'incident sera plus tard considéré comme un des points de départ des évènements de mai 1968.

³ Cf. Archives départementales des Hauts-de-Seine, archives de la présidence de l'université (1208 W 83) : lettre du 26 mai 1970 du directeur du centre sportif au doyen de la faculté et à l'inspecteur général, chef du service académique et des sports, au sujet des incidents d'avril et mai 1970.

⁴ Cf. RÉMOND (René), *La règle et le consentement. Gouverner une société*, Fayard, 1979, p. 113, 267-268.

⁵ Cf. statuts du comité de gestion des installations sportives du domaine universitaire de Nanterre (2205 W art. 4).

Le comité de gestion comprend également un bureau se composant : du délégué général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), des présidents étudiants des associations sportives des facultés de lettres et sciences humaines et de droit et sciences économiques, du directeur des installations sportives du domaine universitaire, du professeur d'éducation physique et sportive chargé de la coordination des enseignements sportifs, du délégué de l'association du sport scolaire et universitaire (ASSU)⁶, d'un représentant des étudiants de la résidence universitaire et du responsable de la gestion financière du centre sportif.

- *Le service des activités physiques, sportives et de plein air (SUAPSPA)⁷ (1974-1987)*

Le 1^{er} janvier 1974, les installations sportives, couvertes (piscine, salle de sports, gymnase, salles spécialisées et annexes) comme extérieures, sont affectées à l'université⁸. Le service universitaire des activités physiques et sportives de plein air (SUAPSPA) est également créé en application d'un décret du 23 décembre 1970⁹. Le SUAPSPA est chargé plus particulièrement :

- de définir l'organisation pédagogique générale et, notamment, les programmes des activités physiques, sportives et de plein air. Il est habilité à préparer une unité de valeur (UV) de pratique sportive sous le contrôle de l'unité d'enseignement et de recherche (UER) d'éducation physique et sportive (EPS) ;
- d'informer les étudiants des possibilités offertes par l'université dans le domaine des activités physiques, sportives et de plein air ;
- d'aménager les horaires de ces activités en liaison avec les services de scolarité et d'établir un calendrier de l'utilisation des équipements ;
- de veiller au bon déroulement des séances d'éducation physique et d'entraînement sportif, ainsi qu'aux activités de plein air ;
- d'apporter son concours à la préparation et au déroulement des compétitions universitaires ;
- de répartir les tâches d'éducation et d'animation entre les personnels enseignants affectés à l'université, ou mis à sa disposition.

Le SUAPSPA est administré par un conseil des sports et dirigé par un directeur. Ce dernier est choisi parmi les professeurs d'EPS affectés à l'université. Il est nommé, sur proposition du conseil des sports, par le président de l'université, pour une durée de trois ans renouvelable. Le premier directeur du SUAPSPA est Marcel Clément, nommé en avril 1974, renouvelé en 1977. Jean-Pierre Metge (1980-1983) et Michel Nocq (1983-1986) lui succèdent.

Le conseil des sports¹⁰, créé pour gérer le SUAPSPA, comporte 24 membres. Il est présidé par le président de l'université. Le directeur du service est membre de droit. Y siègent également huit enseignants, huit étudiants, deux représentants du personnel administratif, technique, ouvrier et de service, et quatre personnalités extérieures choisies par le recteur, après avis du conseil des sports. Les membres du conseil, autre que le président de l'université et le directeur du service, sont élus pour deux ans, à l'exception des représentants de l'association sportive et des représentants étudiants, qui sont élus pour un an. Le conseil se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du président de l'université. Il est chargé :

- de déterminer la nature et la répartition des activités sportives, physiques et de plein air, et les priorités d'utilisation ;
- de coopérer avec le directeur en vue d'établir un emploi du temps permettant d'assurer l'utilisation rationnelle des installations ;
- de proposer au directeur une répartition des tâches d'enseignement et d'animation ;

⁶ L'association du sport scolaire et universitaire (ASSU) a succédé, en 1963, au comité national provisoire de gestion du sport scolaire et universitaire, créé lui-même en 1961 pour succéder à l'office du sport scolaire et universitaire (OSSU), créé en 1934. L'ASSU a été dissoute en 1978, et deux organismes distincts l'ont remplacée : la fédération nationale du sport universitaire et l'union nationale du sport scolaire. Voir ATTALI (Michaël) et SAINT-MARTIN (Jean), « Le sport universitaire et l'affirmation de l'identité étudiante (19e-20e siècles) », in LEGOIS (Jean-Philippe), MONCHABLON (Alain) et MORDER (Robi) (dir.), Cent ans de mouvements étudiants, Syllepse, 2007, p. 269-272.

⁷ Cf. statuts du SUAPSPA (art. 2 du présent répertoire).

⁸ En application d'une décision du 31 août 1973 portant affectation d'installations sportives propriété de l'État à des établissements d'enseignement supérieur.

⁹ Décret n° 70-1269 du 23 décembre 1970 relatif à l'organisation des activités physiques, sportives et de plein air dans l'enseignement supérieur.

¹⁰ Une première réunion préparatoire s'est tenue le 13 février 1973.

- d'élaborer son propre règlement intérieur ;
- d'arrêter le budget du service qui, rattaché au budget général de fonctionnement de l'université, n'est exécutoire qu'après approbation par le conseil de l'université.

Le personnel enseignant du SUAPSPA se réunit en formation restreinte d'enseignants pour les questions relatives aux carrières et aux problèmes professionnels concernant les enseignants.

Parallèlement, par décret du 16 septembre 1977 ¹¹, la section préparatoire à P1 devient l'UER d'EPS de Paris X, présidée par le professeur Michel Rieu et dirigée par le professeur d'EPS Philippe Neaumet.

En 1985, les statuts de l'université sont mis en conformité avec la loi Savary ¹² : l'UER EPS devient alors l'unité de formation et de recherche (UFR) des activités physiques et sportives (APS), officiellement créée le 8 novembre 1985. Sa structure est particulière, car elle regroupe deux composantes habituellement séparées : une UFR de STAPS et un service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS). On trouve donc deux départements au sein de l'UFR : celui des STAPS qui forme de futurs professionnels de l'éducation physique et sportive pour les établissements scolaires ou les associations, et le département de formation générale (DFG) qui encadre les activités sportives des étudiants ou du personnel de l'université. Le DFG permet aux étudiants de diverses disciplines, entre autres activités, la validation, dans le cadre de leur cursus, d'unité d'enseignement de sport ¹³.

Suite à la commission des statuts du 21 février 1986, les missions pédagogiques du centre sportif disparaissent au profit de l'UFR APS ; il n'est plus alors que le gestionnaire des installations sportives. Il devient un service commun de l'université, en liaison étroite avec l'UFR APS, sous le nom de service commun des installations sportives universitaires (SCISU).

- *Le service commun des installations sportives universitaires (SCISU) ¹⁴ (1987-1996)*

Créé conformément aux dispositions de la loi Savary et des articles 25 et 45 des statuts de l'université, le nouveau service des sports a pour mission principale de mettre à la disposition des étudiants et de tout le personnel de l'université les moyens nécessaires pour leur assurer l'enseignement et la pratique des activités physiques, sportives et de plein air. Ce service prend le nom de SCISU aux alentours de février 1987. Il est chargé :

- de définir l'organisation technique du service, notamment l'entretien et la rénovation des installations sportives, ainsi que le renouvellement du matériel pédagogique, après avis de l'UFR APS ;
- après accord du conseil de l'UFR APS, d'établir le planning général des installations sportives de l'université ;
- d'organiser des stages gérés soit par l'UFR APS (ou tout autre organisme relevant de l'université), soit par des associations extérieures à l'université ;
- d'établir une convention avec l'association sportive de l'université sur l'utilisation des locaux pour y développer des activités gérées par celle-ci.

Le SCISU est présidé par le président de l'université et dirigé par un directeur. Celui-ci est nommé par le président de l'université pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois. Michel Nocq est directeur du SCISU de 1986 à 1995.

Le comité de gestion du service commun des installations sportives comporte dix membres. Il est présidé par le président de l'université ou son représentant. Il comprend également le secrétaire général, les directeurs de l'UFR APS et du service commun, le président de l'association sportive de l'université, deux représentants des enseignants élus au conseil de l'UFR APS, deux représentants des étudiants et le responsable technique du service commun. La première réunion du comité se tient en mars 1987.

¹¹ Décret n° 77-1056 du 16 septembre 1977 relatif aux instituts transformés en unités d'enseignement et de recherche.

¹² Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, dite « loi Savary ».

¹³ D'après les annuaires de l'université, le DFG existe au moins de [1994 à 2000]. À sa tête, se sont succédées : Jacqueline Feneyrou (1994), Maryvonne Ganne (1995-1996), pas de directeur de 1997-1998 ?, puis Bernadette David (1998-2000).

¹⁴ Cf. statuts du SCISU (art. 2 du présent répertoire).

Après le départ à la retraite de Michel Nocq en août 1995, le CSU subit une période de flottement et la chronologie de la direction est difficile à établir. À Dominique Thabot (septembre-[décembre ?] 1995), succèdent deux administrateurs provisoires – Maryvonne Ganne (janvier-[octobre ?] 1996) et Jean-Charles Loucas (novembre 1996- ? 1997) –, alors que le conseil d'administration de l'université a par ailleurs voté le 1^{er} juillet 1996, suite à de nombreux problèmes de gestion, la suppression du SCISU en tant que service commun.

Les années qui suivent, le centre sportif ne semble plus être dirigé ni par un directeur, ni par un administrateur provisoire¹⁵. Cette situation précaire paraît perdurer au moins jusqu'en juillet 1999, date à laquelle sont approuvés les statuts du nouveau service commun des sports, si ce n'est jusqu'en mai 2000, date d'élection de la nouvelle directrice du service.

- *Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) (1999-aujourd'hui)*

Les statuts du service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) sont approuvés par le conseil d'administration de l'université le 5 juillet 1999. Il est à nouveau géré par le conseil des sports et est dirigé successivement par :

- Agnès Cayol-Monin (directrice) : mai 2000-mai 2004.
- François Laurent (directeur) : mai 2004-octobre 2005.
- Françoise Amiaud (directrice actuelle) : octobre 2005-aujourd'hui.

Historique de la conservation du fonds

Les archives ont été retrouvées dans un vestiaire du centre sportif ; elles y étaient probablement conservées depuis plusieurs années (au moins depuis 2005).

Date et modalités d'entrée : versement, sans bordereau, du 6 septembre 2012.

Description du contenu

Le premier article comprend des documents relatifs au sport universitaire en général (projets de loi, articles de presse) et à la fédération nationale du sport universitaire (statuts).

Les articles suivants donnent un aperçu du fonctionnement du centre et du service des sports :

- organisation et fonctionnement du service des sports [art. 2] ;
- direction [art. 3] ;
- comités et conseils successifs qui l'ont géré : comité de gestion des installations sportives du domaine universitaire de Nanterre [art. 4], conseil des sports [art. 5-7], conseil / comité de gestion du service commun des installations sportives universitaires [art. 8],
- gestion et activités des personnels du service des sports [art. 9] ;
- gestion financière du centre sportif [art. 10-14] ;
- gestion, travaux et entretien des installations sportives [art. 15].

L'article 16 contient des bilans de fonctionnement et des statistiques.

Les articles suivants concernent les activités d'enseignement du service, la mise en place du DEUG STAPS et la création de l'UER d'EPS [art. 17-19] et l'organisation de manifestations sportives, comme les championnats de France de sports de combats ou des tournois sportifs [art. 20].

Enfin, le dernier article est consacré aux associations hébergées par le centre sportif : association sportive de l'université, association du sport scolaire et universitaire (ASSU), ACCORDS X¹⁶ [art. 21].

¹⁵ Cf. annuaires de l'université conservés par le service des archives.

¹⁶ L'association ACCORDS X a été fondée en 1989 par Jacqueline Feneyrou et Maryvonne Ganne, professeurs d'art du mouvement à l'université Paris X, afin de mettre en œuvre des projets artistiques et culturels avec les étudiants et anciens étudiants de Nanterre. Des manifestations pluridisciplinaires (conférences, ateliers et stages, projections, expositions et spectacles) et transversales (intervenants universitaires, ethnologues, thérapeutes, artistes) ont été organisées autour d'un thème à chaque fois différent, des savoirs et savoir-faire « croisés ». Les journées « Initiales » ont été soutenues par Paris X

Intérêt du fonds

Certes peu volumineux, ce fonds permet cependant d'avoir un aperçu général du fonctionnement et des activités du centre sportif – principalement de son ouverture en 1968 jusqu'aux années 1990 –, de l'importance croissante, dans l'institutionnalisation du sport, du SUAPS qui règlemente la pratique sportive des étudiants et promeut tout type d'activités corporelles à Nanterre (par le biais d'organisation de manifestations sportives par exemple), ainsi que de l'implication des associations dans la promotion du sport à l'université.

Autre intérêt du fond : nous pouvons suivre la progressive mise en place de l'enseignement, obligatoire et facultatif, du sport à l'université entre 1969 et 1978, d'abord au sein de l'UER SPSE, puis de l'UER d'EPS, suite à la création du DEUG de « sciences et techniques des activités physiques et sportives »¹⁷.

Tri et éliminations, règles de conservation

Les éliminations représentent environ 14 m. l. Elles ont portées sur les doublons, mais également sur des documents (factures, recettes, dossiers de gestion des personnels, etc.) dont les durées de conservation sont arrivées à échéance et qui ne sont pas destinés à être conservés définitivement, conformément à l'instruction DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005 relative au tri et au classement des archives produites et reçues par les services et établissements concourant à l'Éducation nationale (BOEN n° 24 du 16 juin 2005).

Accroissements

Le fonds est ouvert.

Modalités de classement

À l'origine en vrac, ce fonds a été classé de façon à faire apparaître le fonctionnement et les activités du centre sportif.

Communicabilité

En application du code du patrimoine, article L.213-1, ces documents sont librement communicables.

(conseil scientifique, service culturel, SUAPS), le CROUS, la ville de Nanterre. L'association a également organisé des voyages culturels et des spectacles à destination des jeunes publics. Depuis septembre 2009, l'association a quitté l'université et poursuit ses activités dans la ville de Nanterre. Cf. <http://www.compagnieavanti.fr/qui-sommes-nous/> [page consultée le 10 octobre 2012].
¹⁷ Cf. Archives départementales des Hauts-de-Seine, archives de la présidence de l'université (1208 W 100) : arrêté du 10 octobre 1977 habilitant l'université de Paris X à délivrer le diplôme national d'enseignement supérieur mention sciences et techniques des activités physiques et sportives.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE

- 2010059** **Service des affaires juridiques et institutionnelles (SAJI).**
Art. 41 Service interuniversitaire des activités physiques et sportives (SUAPS). – Création et fonctionnement, modifications statutaires, nomination des directeurs, élection des membres des conseils (1999-2006).
- 2011057** **Service des affaires juridiques et institutionnelles (SAJI).**
Art. 9 Service commun des installations sportives de l'université Paris-X (SCISU). – Création, fonctionnement, modifications statutaires, nomination des directeurs, élection des membres des conseils (1983-1996).
- 2012011** **Architectes Jacques et Jean-Paul Chauliat.**
Art. 89-97 Travaux de construction du centre sportif (1956-1971). Travaux de voirie et réseaux divers (1965-1972). Travaux d'aménagement des installations sportives de plein air (1966-1971).
- 2012021** **Service constructeur des académies de la région Ile-de-France (SCARIF).**
Art. 37-45 Travaux de construction et d'aménagement du centre sportif (1965-1971). Travaux de construction d'un complexe sportif omnisport (COSOM, bâtiment I) (1976-1982). Travaux de rénovation de l'étanchéité des couvertures des installations sportives (1979-1983). Établissement d'un diagnostic général des installations sportives (1984-1985). Travaux divers concernant la piscine (1988-1990).
- 2012022** **Division du patrimoine.**
Art. 95-103 Diagnostic général sommaire des installations sportives (1985). Travaux de rénovation des installations électriques et des équipements techniques du centre sportif (1997-2005). Travaux divers concernant la piscine (1988-2009).

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES HAUTS-DE-SEINE

- 1208 W** **Présidence et secrétariat général.**
Art. 83 Correspondance concernant le domaine universitaire (1969-1970).
Art. 85-90 Comité de gestion des installations sportives (1968-1973). Conseil des sports (1970-1983). Centre sportif (1966-1984). Unité d'enseignement sportif (1975). Manifestations sportives (1970-1973). Associations sportives (1965-1978).
Art. 131 Conseil d'administration du centre sportif (1971-1984).
Art. 176 Conseil sportif et centre sportif (1975-1982).
Art. 222 Centre sportif (1971-1981). UER EPS (1977-1979).
- 1282 W** **Présidence.**
Art. 110 Élections au conseil des sports (1972-1974).

ARCHIVES NATIONALES (SITE DE PARIS)

- 69 AJ** **Sport scolaire et universitaire (association du sport scolaire et universitaire - ASSU).**
69/AJ/15-19 Résultats sportifs (1961-1978).
69/AJ/20-24 Circulaires, assemblées générales, conseils d'administration, textes officiels (1960-1979).

ARCHIVES NATIONALES (SITE DE FONTAINEBLEAU)

20040063

Fédération française de sport universitaire.

- Art. 1-2 Création de la fédération française de sport universitaire (FFSU), activités de l'association du sport scolaire et universitaire (ASSU) (1976-1983).
- Art. 3-9 Activités de la présidence, de la direction, assemblées générales, comités directeurs (1978-1987).
- Art. 10-56 Minutiers chronologiques (1978-1987).
- Art. 57-58 Affaires administratives (1978-1985).
- Art. 59 et 73 Participation à des compétitions sportives internationales (1979-1985).
- Art. 60-72 Relations avec les institutions françaises (ministères, office franco-allemand de la jeunesse, union nationale du sport scolaire, universités), avec d'autres organismes sportifs (associations étrangères, comité national olympique et sportif français, union nationale des clubs universitaires), avec d'autres organismes (association pour un sport sans violence, société générale) (1978-1987).
- Art. 74-96 Activités des commissions mixtes nationales (classement par discipline sportive) (1976-1986).
- Art. 97-111 Relations avec les comités régionaux du sport universitaire (1978-1986).
- Art. 112-116 Relations avec les associations affiliées (1978-1987).

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

ATTALI (Michaël) et SAINT-MARTIN (Jean), « Le sport universitaire et l'affirmation de l'identité étudiante (19^e-20^e siècles) », in LEGOIS (Jean-Philippe), MONCHABLON (Alain) et MORDER (Robi) (dir.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse, 2007, p. 265-274.

POTIER (Cédric), *Pratiques et images du sport à l'Université de Nanterre, de la fin des années 1960 au début des années 1980*, thèse d'histoire, Jean-Noël Luc (dir.), s. l., 2001.

RÉMOND (René), *La règle et le consentement. Gouverner une société*, Fayard, 1979.

RÉPERTOIRE

- 2205 W / 1** **Généralités sur le sport universitaire.** – Fédération nationale du sport universitaire : statuts (1978). Projet de loi sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives : projets de loi, exposé des motifs, magazine du syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public « spécial projet de loi » (nov. 1982-mars 1983). Texte sur le sport universitaire dans la communauté sportive française (oct. 1991). Articles et dossier de presse (mars 1972, sept. 1992 et s. d.).
1972-1992
- 2205 W / 2** **Organisation et fonctionnement du service des sports.** – Statuts du service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS), puis du service commun des installations sportives universitaires (SCISU) : projets de statuts et statuts, comptes rendus de la commission des statuts de l'université ¹⁸ (déc. 1978-fév. 1986 et s. d.). Modalité d'accès au centre sportif (1976/1977 et 1977/1978). Présentation des activités proposées par le centre sportif : documents de travail, projets de livrets et livrets (1974/1975 à 1980/1981, 1984/1985 à 1985/1986).
1974-1986
- 2205 W / 3** **Direction du centre sportif.** – Élections du directeur en 1977 ¹⁹ et 1983 : décret concernant les conditions d'éligibilité du directeur, correspondance, programme présenté par Jean-Pierre Metge [pour 1983] (déc. 1970-fév. 1977, [1983]). Chronos départ d'Agnès Cayol-Monin, directrice du SUAPS (juin 2000-mars 2003). Participation de Maryvonne Ganne au groupement national des directeurs de S(l)UAPS (GNDS) : liste des professeurs d'EPS affectés dans les services français, compte rendu de réunion ²⁰, documents sur la Coordination nationale du sport universitaire, synthèse de travaux de colloque ²¹, procès-verbal du conseil d'administration du GNDS, ordre de mission, convocation, correspondance, programme, factures (juin 1995-juin 1996).
1970-2003
- 2205 W / 4** **Comité de gestion des installations sportives du domaine universitaire de Nanterre.** – Création et fonctionnement : document sur la création du comité, statuts, récépissés de déclaration d'association et de modification des statuts, correspondance, comptes rendus de réunions (juin 1967-mai 1973).
1967-1973
- 2205 W / 5-7** **Conseil des sports.**
1973-1986

¹⁸ Réunions des 21 décembre 1978 et 21 février 1986.

¹⁹ Élections pour succéder à Marcel Clément dont le mandat expire le 1^{er} avril 1977.

²⁰ Réunion du 15 juin 1995 à Lille.

²¹ Synthèse des travaux du colloque de la conférence des présidents d'université, Saint-Malo, le 22 mars 1996.

- 2205 W / 5 Règlement intérieur du conseil des sports (mai 1974). Élection des membres du conseil : correspondance, arrêtés, listes, listes des membres du conseil (nov. 1974-juil. 1984 et s. d.).
1973-1986
- 2205 W / 6 Dossiers de séances²² : procès-verbaux et comptes rendus de réunions, documents examinés en séance, feuilles de présence, procurations, correspondance, convocations.
1973-1986
- 2205 W / 7 Enregistrements vocaux des séances²³ : cassettes audio.
1979-1986
- 2205 W / 8 Conseil, puis comité de gestion du service commun des installations sportives universitaires.** – Dossiers de réunions²⁴ : convocation, feuilles de présence, documents préparatoires, procès-verbal, ordre du jour, documents examinés en séance, rapport (mars 1987-déc. 1995).
1987-1995
- 2205 W / 9 Gestion et activités des personnels enseignants du centre sportif.** – Fonctionnement du cycle préparatoire à la première partie du professorat d'EPS et mise en place de l'UE sportif : correspondance, certificat d'aptitude au professorat d'EPS, conditions d'admission et d'inscription, listes d'étudiants, note sur « L'insertion de l'éducation corporelle et du sport éducatif dans le monde moderne » par Philippe Neaume (directeur du cycle P1), emploi du temps, bilans, réflexions sur les méthodes d'enseignement des jeux collectifs (oct. 1968-av. 1975). Emplois du temps des enseignants du centre sportif (1991-2002). Correspondance de Jean-Yves Calmels, professeur d'EPS au SUAPS, avec Agnès Cayol-Monin et la présidence de l'université (juil. 1999-fév. 2002). Conseil des professeurs d'EPS du centre sportif universitaire, dossiers de séances²⁵ : correspondance, ordre du jour, procès-verbaux (déc. 1983-juin 1985).
1968-2002
- 2205 W / 10-14 Gestion financière du centre sportif** (classement chronologique) : projets et propositions de budget, décisions budgétaires modificatives, comptes financiers, demandes de crédit de fonctionnement, d'entretien des installations sportives et d'animation, situations financières, récapitulatif des travaux, rapports d'activité, récapitulatifs des dépenses et des recettes, documents préparatoires, correspondance, bilans financiers, procès-verbaux de réunions, tarifs de location des installations sportives, notifications de subvention, devis.
1968-2004

²² Séances des 13 février 1973, 5 février, 19 mars, 24 avril, 21 mai, 12 juin 1974, 14 janvier, 11 mars, 20 mars, 28 avril et 21 octobre 1975, 25 février, 20 octobre 1976, 21 janvier, 11 février et 11 mars 1977, 28 septembre 1978, 2 et 16 février, 23 octobre 1981, 4 mai et 20 décembre 1982, 16 et 25 mars, 10 mai 1983, 2 et 9 mars, 18 avril, 25 mai, 4 décembre 1984, 22 mars et 10 mai 1985, 5 mars 1986.

²³ Séances des 15 mars, 7 juin et 7 décembre 1979, 28 février et 20 mars 1980, 2 et 16 février, 11 mars et 23 octobre 1981, 4 mai et 20 décembre 1982, 16, 23 et 25 mars 1983, 2 et 9 mars, 25 mai et 4 décembre 1984, 22 mars et 10 mai 1985, 5 mars et 15 avril 1986.

²⁴ Réunions des 3 mars 1987, 29 février 1988, 21 mars 1989, 3 et 10 février, 28 mai 1993, 14 janvier et 8 juin 1994, 30 mars et 20 décembre 1995.

²⁵ Séances des 2 décembre 1983, 13 janvier, 14 février, 2 mars, 19 avril, 17, 25 et 29 mai, 12 juin, 28 septembre 1984, 6 février, 11 mars, 22 avril, 6 mai, 12 juin 1985.

- 10 Années 1968 à 1977.
- 11 Années 1978 à 1984.
- 12 Années 1985 à 1991.
- 13 Années 1992 à 1994.
- 14 Années 1997 à 2004.

2205 W / 15

Gestion, travaux et entretien des installations sportives. – Projet de couverture d'une aire de sports collectifs : correspondance, compte rendu de réunion d'étude (juin-oct. 1970). Recensement des biens mobiliers et immobiliers : nomenclature des installations sportives du centre sportif, correspondance, fiches de transfert, fiche de recensement « tableau général des propriétés de l'État » (oct. 1977-nov. 1978). Contrôles sanitaires de la piscine : carnet sanitaire, résultats d'analyse (janv. 1985-mars 2000). Gestion et entretien des infrastructures : planning de la piscine et des salles, comparaison de l'utilisation des installations, note sur l'entretien du patrimoine immobilier dans le plan quadriennal du centre sportif (juin 1972-juin 2005).

1970-2005

2205 W / 16

Bilans de fonctionnement et statistiques. – Bilans du centre depuis son ouverture (5 janvier 1968) : taux et effectifs de fréquentation des étudiants, graphiques, plannings des activités, liste des utilisateurs du centre et horaires d'utilisation, recettes et dépenses, tarifs des locations (janv. 1968-déc. 1976). Enquête destinée à l'élaboration d'un tableau d'ensemble : questionnaire, statistiques concernant le fonctionnement d'autres universités françaises (oct. 1974). Fréquentation de la piscine : statistiques (juin-juil. 1989). Fréquentation des installations sportives de l'université Paris X et intégration des activités physiques et sportives dans le cursus universitaire des étudiants de Paris X : rapports (juin 1989-1990).

1968-1990

2205 W / 17-19

Enseignements.

1969-2000

2205 W / 17

Création d'une UE sportif au sein de l'UER de sciences psychologiques et de sciences de l'éducation (SPSE) : comptes rendus de réunions, information sur l'UV, correspondance, projets, codification (janv. 1969-oct. 1975). Création et mise en place du diplôme d'études universitaires générales de « Sciences et techniques des activités physiques et sportives (DEUG STAPS)²⁶ : décret, projet d'arrêté, propositions, correspondance, notes de travail, emplois du temps, protocole d'accord, conditions d'admission, programme, plaquette (av. 1975-nov. 1976). Création d'une UER d'éducation physique et sportive (EPS) par le conseil d'université : convocation, ordre du jour, extrait de procès-verbal, motion (janv. 1972-nov. 1976) ; transfert de postes budgétaires d'enseignants d'EPS du SUAPS vers la future UER : correspondance, note sur la répartition des heures de service pour les professeurs d'EPS (juin-déc.

²⁶ Séance inaugurale le 13 octobre 1975.

1976) ; mise en place d'une action complémentaire coordonnée « Sports »²⁷ : appel d'offres (oct. 1976).

1969-1976

2205 W / 18

Activités des professeurs du centre sportif au sein du département de formation générale (DFG) et de l'UFR APS. – Élection de la directrice du DFG²⁸, fonctionnement, organisation de stages et relations du DFG avec l'UFR : résultats et liste des votants, convocations et ordres du jour, correspondance, emplois du temps des enseignants du DFG, article de presse, note d'information (fév. 1991-mai 1997). Fonctionnement de l'UFR APS : projet de livret d'enseignement de l'UFR, monographies et rapports des stages du DEUST « Entraînement, animation et gestion des activités sportives » (1993/1994-1994/1995).

1991-1997

2205 W / 19

Gestion des étudiants. – Fiches d'inscription pédagogique et notes des étudiants (1994/1995 à 1999/2000). Pratique de sports de haut niveau par des étudiants de Nanterre : fiche de candidature pour des formations, correspondance, attestations d'aptitude sportive et de participation à des stages, justifications d'absences, livret « Universités et sport de haut niveau », recensement des aménagements de formation mis en place pour les sportifs de haut niveau (déc. 1989-fév. 1995).

1989-2000

2205 W / 20

Organisation de manifestations sportives. – Championnats de France des sports de combat (boxe française, lutte et sambo) : correspondance, programmes, organigramme, budget prévisionnel (av. 1991, mars 1994). Tournois de football en salle et de volley-ball : affiche²⁹, facture, tableau récapitulatif des repas distribués, bons repas, règlement du tournoi, liste des universités et associations sportives contactées, correspondance (mars 1991-av. 1997). Relais de l'axe (arche Paris X entreprises) des 3 avril 1993 et 25 mars 1994 : affiche, programme, liste provisoire des participants, compte rendu de réunion du comité d'organisation du marathon-relais (nov. 1992-mars 1994).

1991-1997

2205 W / 21

Associations hébergées par le SUAPS. – Association sportive de l'université Paris X, fonctionnement et composition : statuts, récépissé de déclaration de modification, liste du nouveau bureau de l'association (déc. 1983-mars 1988 et s. d.). Relations avec l'association du sport scolaire et universitaire (ASSU) et mise à leur disposition des installations sportives pour des manifestations sportives : liste de nageurs, correspondance, questionnaire, résultats, programme, articles de presse, procès-verbaux de la commission centrale de natation, programmes et horaires des épreuves, factures (mai 1968-déc. 1976). Association Accords X, utilisation de l'adresse du centre sportif pour la domiciliation de l'association, fonctionnement, organisation des journées « Initiales »³⁰ : correspondance, comptes et bilan financier, interventions, brochure et programmes (sept. 1991-déc. 2001).

1968-2001

²⁷ Création dans le but d'encourager les recherches scientifiques dans le domaine des activités physiques et sportives.

²⁸ Maryvonne Ganne succède à Jacqueline Feneyrou.

²⁹ A l'occasion du 25^e anniversaire de l'université en mars 1991.

³⁰ Thèmes « Voix-Souffle-Parole » (1996), « Du rire et des pleurs » (décembre 1998) et « Rêver » (décembre 2001).

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
SOURCES COMPLÉMENTAIRES	8
ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	9
RÉPERTOIRE	10